



Un nouveau développement pour plus de vie
dans les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

PRDAR 2022-2027

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

aura.chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Gilbert GUIGNAND

Président de la Chambre régionale d'agriculture
Auvergne-Rhône-Alpes

L'année 2022 marque la finalisation du nouveau programme régional de développement agricole et rural (PRDAR) 2022-2027 ainsi que la première année de sa mise en œuvre. Son ambition : développer une agriculture régionale multi-performante et adaptable, répondant aux demandes des filières et des territoires.

Déclinaison régionale des orientations du programme national définies en concertation entre les Chambres d'Agriculture et l'Etat, le PRDAR s'inscrit pleinement dans le contrat d'objectif et de performance (COP) du réseau des Chambres d'Agriculture. Il est également construit en cohérence avec le Projet stratégique du réseau (PSR) et ses domaines d'activité stratégiques (DAS).

Avec 42 partenaires mobilisés et un budget conséquent de plus de 8 millions d'euros, le PRDAR est un véritable engagement unique et unifié. Ce programme démontre notre capacité à travailler collectivement au sein du réseau et avec nos partenaires techniques et financiers. Il traduit aussi notre ambition de performance, avec des objectifs définis et quantifiables.

Ce programme nous permet ainsi de développer nos actions sur des thématiques essentielles : renouvellement des générations, qualité de vie au travail, adaptation au changement climatique, transition agroécologique, innovation des pratiques, et souveraineté alimentaire. Le PRDAR accompagne notre stratégie régionale en stimulant l'innovation et la R&D. En impliquant les agriculteurs dans la recherche de multi-performance de leurs exploitations et des territoires, il participe à anticiper et à accompagner les transitions agroécologiques et à créer de la valeur dans les exploitations et les filières, en impactant le plus grand nombre.

Je souhaite donc qu'au cours de ces 5 années le PRDAR nous permette à la fois d'accompagner la consolidation de notre réseau et de nos partenariats, qu'il contribue à la montée en compétence des conseillers et des agriculteurs de la région, et enfin qu'il donne de la visibilité aux actions que nous menons pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

LE PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, une déclinaison du plan national

Le Programme Régional de Développement Agricole et Rural 2022-2027 Auvergne-Rhône-Alpes est l'adaptation régionale du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Il permet grâce aux fonds CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural ») de financer le développement d'outils, méthodes et références permettant aux agriculteurs de faire évoluer leurs systèmes d'exploitation.



SOMMAIRE

Les thématiques transversales prioritaires.....	4	Action élémentaire 2.....	9
Objectifs.....	5	Action élémentaire 3.....	10
Les 7 actions élémentaires.....	5	Action élémentaire 4.....	11
Le PRDAR en chiffres.....	5	Action élémentaire 5.....	12
Les réalisations remarquables.....	7	Action élémentaire 6.....	13
Action élémentaire 1.....	8	Action élémentaire 7.....	14
		Contacts.....	15

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES prioritaires

RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS

AUTONOMIE

AMÉLIORATION DES
REVENUS

LIEN AGRICULTURE -
TERRITOIRE (SOCIÉTÉ)

TRIPLE
PERFORMANCE,
PRÉSERVATION DES
RESSOURCES ET
TRANSITIONS

RÉSILIENCE DES
EXPLOITATIONS,
ADAPTATION AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE

LES OBJECTIFS

Dans le sillage de l'APCA et de la signature du Contrat d'objectif et de performance avec le ministre de l'Agriculture, en lien avec le Projet stratégique du Réseau, les objectifs du PRDAR AURA sont :

renforcer l'effet structurant et massifiant des actions conduites,

afficher une ambition commune aux Chambres d'agriculture pour répondre aux grands enjeux sociétaux et agricoles,

améliorer le suivi des actions des Chambres d'agriculture en matière d'accompagnement des grandes transitions agricoles,

favoriser l'évolution des métiers du conseil agricole à travers les échanges entre régions,

assurer une montée en compétence commune et cohérente des conseillers agricoles.



LES 7 Actions élémentaires

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
1 Entreprise agricole

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
2 Changement climatique

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
3 Économie d'intrants et préservation de la biodiversité

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
4 Alimentation durable, développement territorial

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
5 Innovation Recherche et Développement (IRD)

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
6 Services de remplacement

ACTION
ÉLÉMENTAIRE
7 Gouvernance du PRDAR AURA

LE PRDAR AURA

en quelques chiffres

8,2 M€

de budget total dont
4,5 M€ du CASDAR

326 K€

réservés pour financer des
journées de services de
remplacement

200 agents

concernés dans les Chambres
d'agriculture, la Coopération
agricole, la FRAB, TRAME,
la FRCUMA et les stations
expérimentales des filières
présentes en Auvergne-
Rhône-Alpes



ZOOM SUR 3

réalisations remarquables

du Réseau dans le cadre du PRDAR précédent



Fermier d'or

C'est un concours de produits fermiers, réservé aux agriculteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par la Chambre régionale d'agriculture. Objectifs : se comparer, s'évaluer, obtenir des retours « consommateurs », et développer sa notoriété. Et plus largement : promouvoir les produits agroalimentaires transformés à la ferme.



Le mémento régional des produits sous Signes de la Qualité et de l'Origine

Ce mémento apporte des éclairages en réponse à la question suivante : "En quoi les produits sous signe de qualité contribuent-ils à l'économie agricole régionale ?"

Cette publication est réalisée par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'INAO et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.



Partenariat avec le magazine "Terroirs" Auvergne-Rhône-Alpes

Le numéro spécial de décembre 2021 autour de la thématique « Communiquer positivement sur l'agriculture » propose une série d'interviews et de retours d'expériences sur des actions de communication conduites par des agriculteurs.

ACTION ÉLÉMENTAIRE

1

Entreprise agricole

Favoriser le renouvellement de l'activité agricole à travers l'accompagnement de l'installation et de la transmission des exploitations, l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier et à la prise en compte de la qualité de vie au travail.

Chef de projet : Chantal LAMADON, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône Alpes, Chargée de mission Installation-Transmission

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et des compétences du réseau sur le renouvellement des générations, l'appui aux nouvelles formes d'exercices du métier et la prise en compte de la qualité de vie au travail.

Accompagner les projets de transmission et d'installation dans leur diversité et les évolutions majeures des exploitations.

Accompagner et améliorer la prise en compte de la qualité de vie au travail et évolutions des pratiques des agriculteurs pour répondre aux besoins des agriculteurs, des citoyens et des consommateurs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Créer des ressources, capitaliser et structurer de la connaissance en matière de renouvellement des générations en agriculture, de nouvelles formes de métiers et sur la qualité de vie au travail.

Assurer une montée en compétence des conseillers du réseau via l'animation de réseau et via un renouvellement de l'offre de formation.

Proposer (développement et déploiement) des services diversifiés favorisant la transmission des exploitations agricoles.

Renforcer l'attractivité des métiers agricoles et accompagner les nouvelles formes d'installation et les nouveaux profils de candidats à l'installation.

Développer des stratégies prospectives au niveau des territoires, des collectifs (techniques, agriculteurs) et à l'échelle des filières.

Accompagner le parcours de vie.

Accompagner les réflexions sur l'amélioration de l'organisation et des conditions du travail sur l'exploitation, les relations professionnelles et la capacité d'autonomie de décision.

Concevoir et raisonner les choix d'équipements, de bâtiments et de technologies numériques pour favoriser la qualité de vie au travail.

ACTION ÉLÉMENTAIRE

2

Changement climatique

Accompagner et stimuler la prise en compte du changement climatique dans l'évolution des pratiques dans les systèmes d'exploitation pour en favoriser la durabilité et la résilience (adaptation et atténuation).

Chef de projet : Lola GODET, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône Alpes, Chargée de mission Climat et Energie

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Renforcer l'acquisition de références, la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation des effets de l'agriculture sur le changement climatique.

Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil pour accompagner sa prise en compte dans la transition agroécologique des systèmes d'exploitation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Etablir un socle de connaissances en matière de données climatiques, agro-climatiques, raisonnement des aménagements et des investissements limitant les effets du changement climatiques (bâtiments, gestion économe en eau ...).

Les mettre à disposition des conseillers pour sensibiliser et accompagner les agriculteurs sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Assurer une montée en compétences des conseillers du réseau via un renouvellement de l'offre de formation et via l'animation de réseau

Accompagner l'adaptation des systèmes de production agricoles aux changements et aléas climatiques.

Animer les démarches collectives sur la réduction des GES sur le stockage carbone.

Intégrer les enjeux climat-air-énergie agricoles dans les démarches territoriales.

Assurer le transfert et la massification des innovations, des références, des productions et des outils vers les agriculteurs.

ACTION

ÉLÉMENTAIRE

3

Économie d'intrants et préservation de la biodiversité

L'amélioration de l'autonomie des systèmes, qu'elle soit alimentaire pour les systèmes avec ateliers d'élevage, ou plus généralement en intrants, est un objectif central. La Région AURA présente une diversité agricole qui nécessite de s'appuyer sur des dynamiques collectives locales, notamment de groupes de développement, GIEE, groupes Ecophyto, etc., qui contribuent à la mise en œuvre et à la diffusion des innovations.

Chef de projet : Thomas PACAUD, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Responsable d'équipe agronomie-environnement et ingénieur RID

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et des compétences du réseau sur les systèmes de cultures et d'élevage triples performants.

Accompagner les agriculteurs dans leurs recherches d'alternatives à l'utilisation des intrants, la reconception de leurs systèmes de production et favorisant la biodiversité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Créer des ressources, capitaliser et structurer de la connaissance en matière de systèmes de cultures et d'élevage et sur la préservation de la biodiversité.

Assurer une montée en compétences des conseillers du réseau via l'échange de pratiques, l'animation de réseau et via le renouvellement de la formation.

Accompagner la transition des systèmes de culture des agriculteurs.

Accompagner la transition des systèmes d'élevage dont santé, bien-être animal, autonomie alimentaire, complémentarité élevage culture, etc.

En articulation avec les deux objectifs opérationnels précédents : accompagner les agriculteurs dans la reconnaissance, l'intégration, la valorisation et la préservation de la biodiversité.



ACTION ÉLÉMENTAIRE

4

Alimentation durable, développement territorial

Faire émerger et accompagner des projets de création de valeur (pas qu'économique) dans les territoires répondant aux attentes sociétales.

Chef de projet : Manon GALLIEN, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, cheffe de projet alimentation de proximité

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Renforcer la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau.

Créer des ressources, capitaliser et structurer de la connaissance sur les innovations au service des filières et des territoires.

Assurer une montée en compétences via l'échange de pratiques, l'animation de réseau et le renouvellement de l'offre de formation.

Favoriser l'émergence et la structuration de filières et créer les conditions favorables à l'émergence de projets territoriaux agricoles et ruraux.

Développer des actions de veille, d'écoute et d'échanges auprès des agriculteurs, des organisations agricoles (filières, opérateurs économiques), collectivités locales et autres acteurs de la société civile

Être facilitateur de projet et de mise en réseau : identifier, impulser et développer des partenariats locaux avec des acteurs des territoires (collectivités, autres acteurs).

Favoriser l'émergence et la formalisation de projets dans un cadre collectif, alimentaires, non alimentaires ou de production d'énergie.

Mettre en oeuvre des projets de territoire et de structuration de filières.

Être acteur des projets collectifs alimentaires durables et non alimentaires.

Maintenir un environnement favorable aux projets collectifs et aux filières.

Développer et organiser des actions de promotions et de communication auprès du grand public, des agriculteurs, des collectivités et autres acteurs du territoire.

ACTION ÉLÉMENTAIRE

5

Innovation Recherche et Développement (IRD)

Renforcer la coordination de l'IRD - par les Chambres d'agriculture pour réussir les transitions agroécologiques.

Chef de projet : Séverine BROYER, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Responsable d'équipe - Recherche Innovation Développement

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Renforcer la coordination des travaux d'IRD avec les autres organismes portant les actions IRD en région.

Renforcer et orienter la production de références et de connaissances pour alimenter le conseil.
Valoriser et transférer les travaux IRD à travers le conseil, la formation et l'animation collective.

Accompagner la montée en compétence et le partage de connaissances au sein du réseau sur l'IRD.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Formaliser et partager les orientations IRD avec les autres acteurs en région.

Coordonner une veille prospective sur les besoins et solutions en IRD.

Produire des références systèmes homogènes dans le cadre des dispositifs INOSYS.

Développer la coordination de l'expérimentation dans le réseau Chambres.

Soutenir le montage de nouveaux projets IRD.

Favoriser l'utilisation des outils d'aide à la décision existants et promouvoir les outils numériques à convergence nationale.

Coordonner la capitalisation et la valorisation des travaux des collectifs d'agriculteurs en s'appuyant sur les plateformes existantes.

Promouvoir, transférer et valoriser les travaux d'IRD auprès des agriculteurs et des autres acteurs des territoires à travers le conseil et la formation.

Favoriser l'appropriation des outils et méthodes IRD dans les Chambres.

Assurer une montée en compétences des référents IRD / chefs de projets.

ACTION

ÉLÉMENTAIRE

6

Services de remplacement

La réussite des actions élémentaires du PRDAR repose sur l'implication effective des agriculteurs et des agricultrices. Les exploitants doivent pouvoir se libérer des astreintes et contraintes liées à leur temps de travail sur leur exploitation. Cela implique qu'ils puissent accéder à une offre de remplacement qualitative.

Chef de projet : Suzanne DIENE, Service de Remplacement Auvergne-Rhône-Alpes, Déléguée régionale

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Améliorer le fonctionnement des Services de Remplacement par la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques du réseau pour proposer un service de qualité aux agriculteurs sur tout le territoire.

Apporter une offre de remplacement aux agriculteurs afin qu'ils participent à des démarches collectives et à des actions d'information, de démonstration, d'expérimentation, de formation, de conseil, d'animation de projets, de conduite d'études en faveur du développement agricole.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Améliorer le suivi des adhérents pour apporter une réponse adaptée à leur besoin.

Attirer les candidats et améliorer l'intégration des salariés afin qu'ils soient en confiance pour assurer leurs missions et pour représenter le SR et ses valeurs.

Faire monter en compétences les acteurs du remplacement (salariés et responsables) pour améliorer la performance du service et les fidéliser.

Remplacer les exploitants agricoles sur leur exploitation pour leur permettre de s'engager dans les actions de développement agricole et rural.

ACTION ÉLÉMENTAIRE

7

Gouvernance du PRDAR AURA

Dans une grande Région comme Auvergne-Rhône-Alpes, la gouvernance du PRDAR contribue à la cohérence des actions et à consolider la culture commune.

Chef de projet : Jean-Baptiste BORRÈS, Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, responsable du Pôle Economie, Entreprises et Politiques publiques

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Renforcer le suivi et la visibilité du PRDAR en interne (collaborateurs, élus) et en externe (partenaires, pouvoirs publics, bénéficiaires).

Coordonner le programme AURA.

Contribuer et piloter le cas échéant l'évaluation à mi-parcours d'au moins une AE du socle commun des PRDAR.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Appuyer les dynamiques nationales entre les pilotes d'AE du socle commun des PRDAR pour élaborer puis atteindre les objectifs fixés.

Suivre et rendre compte des engagements du contrat d'objectifs CASDAR des Chambres d'agriculture AURA.

Mobiliser les réalisateurs des actions pour identifier la contribution financière professionnelle aux projets.

Piloter et assurer la gestion administrative et financière du programme de développement AURA.

Suivre et rendre compte de la réalisation technique du programme en veillant à la cohérence entre les AE, le déploiement des DAS et les engagements du contrat d'objectifs (COP).

Contribuer à une évaluation d'AE du socle commun des PRDAR pilotée par une région et le cas échéant en assurer le co-pilotage.

CONTACTS

<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 1</p> <p>Entreprise agricole</p>	 <p>Chantal LAMADON Chargée de mission Installation / Transmission</p>	<p>chantal.lamadon@aura.chambagri.fr 06 38 42 87 73 04 73 28 78 52</p>
<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 2</p> <p>Changement climatique</p>	 <p>Lola GODET Chargée de mission Climat et Energie</p>	<p>lola.godet@aura.chambagri.fr 06 07 85 30 15</p>
<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 3</p> <p>Économie d'intrants et préservation de la biodiversité</p>	 <p>Thomas PACAUD Responsable d'équipe agronomie-environnement et ingénieur RID</p>	<p>thomas.pacaud@aura.chambagri.fr 07 85 40 74 97 04 73 28 78 42</p>
<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 4</p> <p>Alimentation durable, développement territorial</p>	 <p>Manon GALLIEN Cheffe de projet alimentation de proximité</p>	<p>manon.gallien@aura.chambagri.fr 06 72 01 61 87</p>
<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 5</p> <p>Innovation Recherche et Développement (IRD)</p>	 <p>Séverine BROYER Responsable d'équipe - Recherche Innovation Développement</p>	<p>severine.broyer@aura.chambagri.fr 06 27 13 68 70 04 72 72 49 19</p>
<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 6</p> <p>Services de remplacement</p>	<p>Suzanne DIENE Service de Remplacement Auvergne Rhône-Alpes, Déléguée régionale</p>	<p>suzanne.diene@servicederemplacement.fr 06 29 50 71 34</p>
<p>ACTION ÉLÉMENTAIRE 7</p> <p>Gouvernance du PRDAR AURA</p>	 <p>Jean-Baptiste BORRÈS Responsable du Pôle Economie, Entreprises et Politiques publiques</p>	<p>jean-baptiste.borres@aura.chambagri.fr 07 85 56 66 79</p>

PRDAR 2022-2027

ZOOM SUR LES DISPOSITIFS DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ACTION ÉLÉMENTAIRE 5)

